

Conseil de quartier

Centre-Ville / Petit Val

Date, horaire et lieu : le jeudi 6 juin à 20h00 à l'espace Jean-Marie Poirier

Composition du conseil :

Elus : Laurence Westphal, David Cardoso

Conseillers : Véronique Ballet, André bergero, Alicia Brottier, Audrey Cellier, Gisèle Dufresne, Dominique Dupont, Charles Gaillard, Samuel Haguët, Fabienne Laviolle, Marcel Lemahieu, Pascale Solignac, Grégory Tiriou

Administration : Christophe Abraham, Maxime Blanc

Visiteur : /

Absents excusés : Marc Dubois, Jean-Claude Hubert, Danièle Moreau

Absents : Gilles Biesmans, Jean-Charles Deconninck, Virginie Garcia, Monique Guidi, Médéric Letellier, Marie Christine Veneau

Les sujets communs à l'ensemble des conseils de quartier

* Les travaux du pont de Paris

Les travaux du Pont de Paris sont nécessaires, au regard du besoin de rénovation et, dans un second temps, pour basculer dans la zone d'activités plusieurs lignes de bus actuellement positionnées sur la place de la gare. Ces travaux s'inscrivent donc dans le cadre des futurs travaux de requalification de la place de la Gare.

Le coût des travaux pour ce pont est estimé à 2,5 millions d'euros. Durant les travaux des voies de contournement du pont seront bien indiquées (RN19, Pont de Bonneuil).

Les travaux prévoient un élargissement de la chaussée du pont de 60 centimètres. Ces travaux sont censés se réaliser cet été et jusqu'au début de l'automne. Ces travaux prévoient une mise en sens unique sur une seule voie sur la deuxième quinzaine de juin puis de septembre à mi-octobre (dans le sens de direction Bonneuil vers Sucy) et une fermeture complète du pont pendant les deux mois d'été (juillet et août).

Une communication complète est prévue par la Ville et par le Département, sur les réseaux et à proximité du pont. La maîtrise d'ouvrage des travaux est portée par le Conseil Départemental. Ce dernier nous a informés que les travaux risquaient de connaître un léger retard au regard d'une problématique rencontrée par ENEDIS. Nous invitons les conseillers à suivre les actualités sur le site internet de la ville sur ce sujet.

Question : Qu'en est-il du Pont de Bonneuil qui apparaît en moins bon état ?

Ce pont est sous surveillance du Territoire GPSEA. La Ville rappelle que ce pont fait partie de la centaine d'ouvrages en France sans propriétaire clairement identifié et qu'un travail de l'État est en cours sur ce sujet.

*** La labellisation du centre social en Maison France Service**

Maxime Blanc rappelle en préambule que le passage au numérique crée des difficultés et révèle des besoins d'accompagnement spécifiques.

Maxime Blanc informe que ce service est à disposition de l'ensemble des Sucyens. Il permet la mise à disposition de deux agents à raison de 25 heures par semaine pour accompagner les sucyens dans leurs démarches administratives.

Ce label France Service s'inscrit dans la volonté de l'État de laisser aucun citoyen à plus de 20 minutes d'un accueil administratif.

Cet accueil offre aussi la possibilité de rencontrer d'autres administrations partenaires telles que la Caisse d'Allocation Familiale ou les impôts. Le flyer de présentation de ce service est disponible en complément de ce compte-rendu.

Pour plus d'information sur ce dispositif nous rappelons le numéro du centre social qui héberge cette Maison France Service : 01 56 74 10 10

Enfin, une communication spécifique a été prévue pour présenter ce service (Sucy info, Affichages, l'essentiel).

Les conseillers portent un intérêt certain à la mise en place de ce label et ils posent plusieurs questions sur le fonctionnement de la Maison France Service et sur le Conseiller numérique de la Ville.

*** L'application Ville et le nouveau logiciel des services techniques**

Maxime Blanc présente le sujet. Il indique que l'acquisition de ces deux solutions sont complémentaires. L'objectif général est d'optimiser des retours en centralisant les demandes de signalement. Ces solutions engagent un réel changement de paradigme pour les services techniques de la Ville. Christophe Abraham précise qu'il conviendra de faire preuve de tolérance, de patience et de compréhension de la part des citoyens. Toutes les réponses apportées ne peuvent pas être immédiates. Certaines demandes peuvent impliquer des observations, des études et ne pourront pas être résolues dans une temporalité courte.

Un conseiller demande si des signalements à la Police Municipale seront disponibles. Maxime Blanc répond que techniquement l'application pourrait le permettre mais que la Ville ne pense pas à ce jour à utiliser ce moyen.

Christophe Abraham rappelle que la Police Municipale fonctionne 7j/7. Une astreinte est également tenue 24h/24. Nous rappelons qu'en cas d'urgence, les habitants peuvent joindre le numéro de téléphone portable d'astreinte de la PM ([06 22 62 93 96](tel:0622629396)).

Les sujets spécifiques au quartier

* Un point commerce

Les sujets spécifiques sur le centre-ville sont introduits par un point sur les commerces. David Cardoso propose un tour d'horizon générale sur le linéaire commercial. Par ailleurs, il présente aussi le programme EPFIF /I3F/Ville (rue du Moutier).

Ce projet de réhabilitation d'immeuble existant comprend une quinzaine de logements sociaux, afin de répondre aux obligations de la Ville en la matière, un espace de santé et trois commerces. L'architecture du lieu sera conservée. A terme, nous souhaiterions maintenir une offre commerciale comme proposé actuellement par Bout de fer et compagnie dans l'ex café des sports. La Ville attend le retour des services de l'Etat sur l'avis de sécurité pour l'affichage du panneau de permis de construire.

*Le budget participatif

Laurence Westphal rappelle la commission sur le budget participatif tenue fin mars et les avancées réalisées suite à ce rendez-vous. Le mobilier retenu est le suivant :

- 4 chaises longues
- 3 tables pique-nique et jeux
- 1 table ping-pong

La commande de ce mobilier a été passée. L'installation de ce mobilier s'effectuera normalement cet été par les services de la Ville. Cette installation ne présente pas de difficultés techniques. Les services techniques profiteront de ces travaux pour déplacer certains bancs comme prévu lors de la commission sur le budget participatif. En revanche, la reprise des terrains de pétanque ne rentre pas dans l'intervention prévue. Le montant total de l'opération est évalué à un peu plus de 18 mille euros TTC.

Laurence Westphal incite les conseillers à se positionner sur l'exercice 2024 et 2025 du budget participatif. Plusieurs idées ressortent des échanges :

1/ Changement de la balançoire du Parc Montaleau et de la zone de jeu de manière générale. (porteur du projet : A. Brottier)

2/ Installation de jeux dans le Parc Halévy (porteur du projet : S. Haguët). Vérifier la faisabilité du fait des conditions du legs.

3/ Campagne de sensibilisation aux déjections canines (porteur du projet : A. Cellier)

4/ Kiosque gourmand dans le Parc Montaleau (porteur du projet : A. Cellier)

Une commission sur le budget participatif est à organiser pour le mois d'octobre 2024 en amont du prochain conseil de quartier.

* Les jardins du Château

Des travaux ont été menés dernièrement sur ce jardin à la suite de difficultés dans le choix des essences à planter. Certaines espèces ne sont pas plu en particulier du fait de l'acidité des sols à proximité des chemins de promenade. Ces derniers travaux ont été l'occasion de mieux séparer

l'espace jardin et l'espace de parking afin d'isoler un peu plus le jardin de la circulation des véhicules.

L'espace parking va connaître de nouveaux travaux cet été. En effet, le stabilisé a fait l'objet d'une erreur de fourniture de la part du fournisseur. Ce dernier s'engage à payer les travaux pour reprendre l'ensemble de la surface.

Un conseiller indique qu'il serait pertinent de ne plus faire de ce jardin un espace événementiel afin d'éviter de l'abîmer.

Christophe Abraham conclut les échanges en indiquant que les difficultés sur ce jardin sont renforcées depuis trois ans par les nouvelles réglementations et restrictions sur l'arrosage. En effet, la Ville est désormais très contrainte pour l'arrosage des plantes entre juillet et octobre. Le choix des nouvelles essences a donc dû s'adapter à ces contraintes.

*** Les travaux de la rue de Brévannes**

Les travaux sur cette rue sont en cours de finalisation. Il reste à poser des lanternes, des pots de fleurs et à mettre en fonction deux bornes électriques. Ces travaux ont permis l'élargissement des trottoirs pour faciliter la circulation piétonne et de renforcer les dispositifs permettant d'éviter la circulation des poids lourds.

*** Le changement de sens de circulation de la rue de Boissy**

A la demande des riverains, la Ville a travaillé en collaboration avec ces derniers et un bureau d'étude à une expérimentation pour la mise en sens unique de la rue de Boissy dans le sens W. Churchill vers l'église St. Martin. A ce nouveau sens de circulation s'ajoute un nouveau système de stationnement en quinconce. Cette proposition fera l'objet d'une période de test et d'une évaluation. Une phase de concertation est prévue sur le mois de juin avec les habitants.

Un conseiller suggère d'utiliser le radar de la rue P. Semard pour compter les flux de circulation dans la rue de Boissy. Un conseiller exprime notamment ses doutes sur ce projet en estimant que pour satisfaire la demande des riverains de la rue de Boissy, ce sont d'autres rues qui seront impactées par un report de circulation.

Les riverains, qui sont les premiers concernés, réclament un aménagement de ce type depuis longtemps. La Ville estime, en outre, que ce projet permettra d'apaiser la circulation générale.

*** Un point d'information sur l'avancée de la Zone d'activité concertée (ZAC) du Centre-Ville**

Le chantier de l'entreprise Bouygues avance bien. Désormais, nous pouvons percevoir des linéaires commerciaux. La livraison du chantier est prévue pour le printemps 2025. Cet immeuble suit l'inclinaison de la rue et s'élève selon cette déclinaison à R + 4 ou +3 avec attique.

Le chantier de l'entreprise Eiffage construction (deux immeubles formant la future Place du Marché) est désormais lancé. Sa livraison est prévue pour le premier trimestre 2026.

Le chantier a rencontré dernièrement un problème de terrassement. En effet, une dépression des terres a causé une fissure sur les abords du marché. Cette fissuration est sous contrôle. Plusieurs expertises et sondages ont été réalisés. L'assurance d'Eiffage construction prendra à sa charge la réhabilitation de la bande béton et la dalle du marché endommagée.

Les conseillers ont pu observer l'ouverture de l'entrée du parking de la future résidence au sein du parking du marché déjà existant.

Christophe Abraham indique également qu'un projet de fresque sur le mur du Monoprix (côté escalier et ascenseur), devrait se concrétiser le samedi 22 juin matin. Cette œuvre sera réalisée par l'artiste Alexis Bust qui a déjà exposé à l'Orangerie de la Ville.

En ce qui concerne les futurs linéaires commerciaux de cette zone, Christophe Abraham rappelle l'agrandissement du Monoprix dans un nouveau magasin plus grand et la volonté de ce groupe d'étendre son offre sur Sucy. Le rez-de-chaussée et le sous-sol du Monoprix actuel font encore l'objet de réflexion sur leur devenir. Monoprix conservera (en plus de ses nouveaux aménagements) un linéaire commercial au premier étage.

Un conseiller s'interroge sur la répartition socio démographique des ménages qui intégreront ces nouveaux immeubles. Christophe Abraham et Laurence Westphal indiquent que ces données ne sont pas encore disponibles. Ce même conseiller poursuit et approfondit son questionnement en demandant si des scénarios d'anticipation ont été pensés par rapport à la fréquentation des écoles. Christophe Abraham indique que ces projections ont été réalisées dans le cadre des études préalables. De manière plus précise, un projet de classe supplémentaire au sein de l'école Montaleau pourrait être envisagé si nécessaire.

Pour faire suite à une demande d'un précédent conseil de quartier, Christophe Abraham indique que la synchronisation du feu de chantier avec l'application Perceval n'a pas pu être réalisée.

***Informations et demandes diverses sur le quartier**

Cette partie regroupe différentes questions et/ou suggestions posées au cours des échanges.

. Un conseiller s'interroge sur les possibilités d'installation d'un point de compostage en Centre-Ville. Christophe Abraham répond qu'un projet avec le Territoire est en cours. Ce dernier permettrait une expérimentation pour la récupération de bio déchet. Cette expérimentation prendrait en compte une étude pour une collecte des déchets du marché. Par ailleurs, la Ville et le Territoire souhaitent renforcer les dispositifs de tri sur le Marché. C'est dans cette optique qu'un compacteur sera installé au rez-de-chaussée de l'ilot D en face du marché.

. Un conseiller demande si un déménagement de la Protection Maternelle Infantile (PMI) est prochainement envisagé. Christophe Abraham répond que celle-ci sera implantée dans un futur proche (à l'horizon 2026 / 2027) aux Noyers dans le cadre d'un projet immobilier avec le bailleur social I3F sur cette zone. A la place de la PMI, le bâtiment abriterait la Police Municipale.

. Une question est posée sur le projet d'implantation des ruches aux jardins des senteurs. Christophe Abraham que ce projet est toujours d'actualité. La Ville a reçu dernièrement le matériel et que son installation est prévue prochainement.

. Un conseiller membre de la résidence du Clos de Pacy rappelle l'intérêt que la Ville aurait à étudier une solution de récupération de l'eau stagnante sur le toit de l'espace Jean-Marie Poirier. Christophe Abraham prend en note cette suggestion sans s'avancer sur la réalisation prochaine de cette étude.

. La gestion des occupants du Parking Effia

Ce sujet est abordé à la demande d'un conseiller de quartier. Laurence Westphal indique que ce sujet fait l'objet d'une attention particulière des services de la Ville. Actuellement, ce parking fait l'objet de deux occupations. Laurence Westphal note que la tolérance des riverains à l'égard de ces occupants s'est beaucoup réduite au fil des mois. Laurence Westphal indique que la Ville a tenté différentes mesures pour mettre un terme à ces occupations (demande de placement sous curatelle pour l'une des personnes concernées). La liberté d'aller et venir d'une personne saine de corps et d'esprit empêche toute mesure coercitive. La Ville renforce l'installation d'obstacles physiques permettant de limiter et/ou d'éviter ces occupations.

Christophe Abraham indique qu'actuellement ce parking n'est pas fermé la nuit en l'attente de l'installation d'une nouvelle porte.

Un conseiller réagit à ces différents éléments en indiquant qu'Effia ne respecte pas ses obligations en matière de salubrité. La Ville explique que ce prestataire n'a pas vocation à pouvoir gérer ce type d'occupation. Il assure ses obligations régulières de nettoyage.

. Une intervention sur les déjections canines (rue du Moutier)

Un conseiller revient sur ce sujet déjà abordé lors d'un conseil précédent. Il souligne le travail du cantonnier de la Ville mais il déplore un manque de civilité des habitants lors des promenades de leurs animaux de compagnie. En effet, l'espace public serait, selon ce conseiller, jonché d'urine et de déjections canines. Plusieurs conseillers renchérissent en indiquant que la zone du Monument aux Morts se trouve souillée par ces déjections.

Pour remédier à cette problématique, ce conseiller s'interroge sur plusieurs possibilités à mener avec la Ville :

- Un travail éducatif en partenariat avec les écoles, les commerçants et le CMJ
- Une campagne de sensibilisation dans le Sucy info.
- La vérification et la pose si nécessaire de nouveaux mobiliers de sacs canins

. La circulation piéton dans le Centre-Ville

Un conseiller déplore l'absence de passage piéton protégé en sortant de la rue du Temple pour aller vers la Poste. Christophe Abraham rappelle les aménagements provisoires actuels ainsi que la réfection totale de la rue M. Berteaux une fois les projets immobiliers terminés. A cette occasion, un nouveau passage piéton sera positionné quasiment en face de la sente dite « Garciot ». Ce nouveau passage piéton devrait pouvoir améliorer la déambulation et la traversée des piétons.

. La déambulation piétonne aux abords de la rue du clos de Pacy.

Christophe Abraham indique que la signalisation horizontale va être reprise entièrement. Par ailleurs, la Ville expérimente actuellement rue Albert Dru l'installation de diodes qui clignotent. Cet outil pourrait faire l'objet d'installation à d'autres endroits sensibles dans la ville si le test s'avère concluant. Un conseiller de quartier souligne cette initiative qu'il trouve particulièrement pertinente.

La Ville indique qu'un projet d'intervention sur la question de l'énergie est envisagé pour les conseils de quartier de la fin d'année 2024. Ce point sera animé par Jean-Pierre Chaffaud, Maire Adjoint aux bâtiments, pour les questions relatives à l'eau et à la géothermie et par Ewan Couic, chargé de développement durable, pour la dimension maîtrise de l'énergie et développement durable.